



RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 40116

Numéro SIREN : 433 926 003

Nom ou dénomination : A.G.P.

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2017 sous le numéro de dépôt 11299

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE
32 AV ALSACE LORRAINE - CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

RECEPISSE DE DEPOT

PROJURISTE
104 AVE JEAN JAURES
BP 51
38320 Eybens

V/REF :
N/REF : 2000 B 40116 / 2017-B-11299

Le greffier du tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse certifie qu'il a reçu le 09/11/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/03/2017.

Concernant la société

A.G.P.
Société anonyme
la Bidaliere
01680 Lhuis

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-11299 le 09/11/2017
R.C.S. BOURG EN BRESSE 433 926 003 (2000 B 40116)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 09/11/2017,
Les greffiers



[Handwritten signatures]



A.G.P.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2017

Ce rapport contient 09 pages

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Riom

65, Avenue de Russie – 03700 BELLERIVE SUR ALLIER – FRANCE
Tél : 04 70 32 06 36 – Fax : 04 70 32 97 89 – Email : accore.audit@orange.fr
SARL au capital de 7 622,-€ - Siret : 349 075 143 00025 – APE : 6920Z



A.G.P.

Société Anonyme au capital de 51 000 Euros
Siège social : La Bidalière

01680 - LHUIS

433 926 003 R.C.S. BOURG EN BRESSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Aux actionnaires,

1°) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée aux termes de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGP, relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2°) FONDEMENT DE L'OPINION :

REFERENTIEL D'AUDIT :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



INDEPENDANCE :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 avril 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3°) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4°) VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

5°) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6°) RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS:

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Bellerive sur Allier, le 13 septembre 2017

Pour la société ACCORE

Le Gérant

Olivier JOANNET *Commissaire aux Comptes*

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	Brut	Net	31/03/2016 12	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)	83 984	749	1 563	814	52,07
Autres Immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	39 000	39 000	39 000		
Constructions	351 000	332 329	349 879	17 550	5,02
Installations techniques, matériel et outillage	646 292	117 851	86 511	31 340	36,23
Autres immobilisations corporelles	637 673	170 147	180 527	10 379	5,75
Immobilisations en cours	245 440	245 440	129 643	115 797	89,32
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	200	200	200		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	253 715	253 715	285 747	32 033	11,21
Autres immobilisations financières	31 655	31 655	31 655		
Total II	2 288 958	1 097 873	1 104 724	86 361	7,82
Stocks et en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens	2 578 978	2 578 978	1 955 537	623 441	31,88
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	418 920	418 920	383 332	35 588	9,28
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances (3)					
Clients et comptes rattachés	608 381	576 683	302 713	273 971	90,51
Autres créances	271 051	271 051	921 889	650 838	70,60
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	11 216	11 216	17 022	5 806	34,11
Charges constatées d'avance (3)	225 783	225 783	165 441	60 341	36,47
Total III	4 114 329	31 698	3 745 935	336 696	8,99
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 403 287	1 129 571	5 273 716	423 057	8,72

(1) Dont écart au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an
Mission de préliquidation / Voir situation report compta

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2017 12	31/03/2016 12	31/03/2016 12	Euros	%
Capital (Dont versé : 51 003)					
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation					
Reserves					
Reserve légale					
Reserves statutaires ou contractuelles					
Reserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Total I	787 602	649 957	137 645	137 645	21,18
Produit des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
Total II					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Total III					
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès d'établissements de crédit	841 078	889 954	48 876	5,49	
Concours bancaires courants	379 061	477 119	98 058	20,55	
Emprunts et dettes financières diverses	591 328	449 050	142 278	31,68	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 141 337	1 753 438	387 900	22,12	
Dettes fiscales et sociales	511 883	629 579	117 696	18,69	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	740		740		
Produits constatés d'avance (1)	20 686	1 561	19 125	NS	
Total IV	4 486 114	4 200 701	285 413	6,79	
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 273 716	4 850 659	423 057	8,72	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2017		12	Exercice N-1		12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation		Total	Euros		%	
Produits d'exploitation (1)								
Ventes de marchandises	8 340 787	1 157 180	9 497 967	9 629 884	131 917	1.37		
Production vendue de biens	40 675		40 675	42 233	1 558	3.69		
Production vendue de services								
Chiffre d'affaires NET	8 381 462	1 157 180	9 538 642	9 672 117	133 475	1.38		
Production stockée								
Production immobilisée			35 588	204 484	168 896	82.60		
Subventions d'exploitation			44 727	45 143	416	0.92		
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			226 158	241 395	15 236	6.31		
Autres produits								
Total des Produits d'exploitation (1)			9 845 115	10 163 138	318 023	3.13		
Charges d'exploitation (2)								
Achats de marchandises								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 489 909	5 396 605	93 304	1.73		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			623 441	303 266	320 176	105.58		
Autres achats et charges externes *			2 112 915	2 103 213	9 701	0.46		
Impôts, taxes et versements assimilés			139 716	109 376	30 340	27.74		
Salaires et traitements			1 821 001	1 806 222	14 779	0.82		
Charges sociales			639 759	650 211	10 452	1.61		
Dotations aux amortissements et dépréciations								
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			105 687	113 749	8 062	7.09		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations								
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations								
Dotations aux provisions								
Autres charges			19 238	4	19 234	NS		
Total des Charges d'exploitation (II)			9 704 783	9 876 115	171 332	1.73		
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			140 332	287 023	146 692	51.11		
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Hors de présentation / Voir situation expert comptable

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2017	Exercice N-1 31/03/2016	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits financiers sur valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres produits financiers				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Dotations nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)				
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)				
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)				
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)				

* Y compris : Résultat de cession d'actif immobilisé
(1) Dont produits financiers
(2) Dont produits financiers
(3) Dont produits financiers
(4) Dont produits financiers
Hors de présentation / Voir situation expert comptable

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 273 715.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 538 641.95 Euros et dégageant un bénéfice de 137 644.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au terme d'un acte du 06/04/2015, il a été fait apport de 33 994 actions à une société Holding.

Il est à noter les créances et les dettes suivantes :

- Dettes GP.COM : 591.278€
- Fournisseurs : 11 487€ (soit 2914€ + FNP 8573€ d'encours AGP).
- Créances Clients : 208 832€ (soit 22 074€ d'encours AGP + FAE 186 758€).
- Le chiffre d'affaires réalisé avec la société COMEL est de 337 010€ et à contrario les achats s'élèvent à 23 095€.

La société AGP a fait l'objet d'un contrôle fiscal, elle a subi un redressement sur la CFE et la CVAE mais à ce jour nous ne sommes pas en mesure d'évaluer le coût.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -
(PGC Art. 831-1/1)**Principes et conventions générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PGC établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 94 424 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons déposé un crédit d'impôt de 94 424 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- Investissement : Matériel & Outillage 69706	94 424
Agencements 23434 Matériel de bureau 1284	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	94 424

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Terrains	82 259		1 725
Constructions sur sol propre	39 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	351 000		69 705
Installations générales agencements aménagements divers	582 086		23 434
Matériel de transport	381 249		2 417
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 929		14 328
Immobilisations corporelles en cours	167 316		115 797
	129 643		
TOTAL	1 699 223		225 680
Autres participations			
Prêts, autres immobilisations financières	200		
	317 402		
TOTAL	317 602		
TOTAL GENERAL	2 099 084		227 405

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains			83 984	83 984
Constructions sur sol propre			39 000	39 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			351 000	351 000
Installations générales agencements aménagements divers			646 292	646 292
Matériel de transport			404 683	404 683
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			51 346	51 346
Immobilisations corporelles en cours			181 645	181 645
			245 440	245 440
TOTAL		5 499	1 919 405	1 919 405
Autres participations				
Prêts, autres immobilisations financières			200	200
			285 369	285 369
TOTAL		32 033	285 569	285 569
TOTAL GENERAL		37 532	2 288 958	2 288 958

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
Constructions sur sol propre	80 696	2 539		83 235
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 121	17 550		18 671
Installations générales agencements aménagements divers	495 576	35 040	2 175	528 441
Matériel de transport	236 286	33 163		269 449
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 929	289		49 218
	131 753	17 106		148 859
TOTAL	913 654	103 148	2 175	1 014 638
TOTAL GENERAL	994 361	105 687	2 175	1 097 873

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles					
Constructions sur sol propre	2 539				
Instal.techniques matériel outillage indus.	17 550				
Instal.général.agenc.aménag.divers	35 040				
Matériel de transport	33 163				
Matériel de bureau informatique mobilier	289				
	17 106				
TOTAL	103 148				
TOTAL GENERAL	105 687				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	31 698				31 698
TOTAL	31 698				31 698
TOTAL GENERAL	31 698				31 698

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts			
Autres immobilisations financières	253 715	253 715	
Clients douteux ou litigieux	31 655	31 655	
Autres créances clients	37 910	37 910	
Impôts sur les bénéfices	570 470	570 470	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 949	21 949	
Débiteurs divers	72 900	72 900	
Charges constatées d'avance	176 202	176 202	
	225 783	225 783	
TOTAL	1 390 584	1 390 584	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	379 061	379 061		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	841 078	205 229		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 141 337	2 141 337		
Associés et comptes rattachés	233 594	233 594		
Associés sociaux et autres organismes sociaux	203 235	203 235		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 946	32 946		
Autres impôts taxes et assimilés	42 108	42 108		
Groupe et associés	591 328	591 328		
Autres dettes	740	740		
Charges constatées d'avance	20 686	20 686		
TOTAL	4 486 114	3 850 265	635 849	
Emprunts et dettes en cours d'exercice	162 500			
Emprunts et dettes en cours d'exercice	209 731			
Emprunts et dettes contractées aup.ass.pers.phys.	50			

ACCORE
Cabinet d'audit aux Comptes
SAS FIDELTA BELLEY SUR ALLIER
Tél : 04 70 32 97 89
Email : audit@orange.fr
N° Siret : 349 075 143 00025 - APE : 6920 Z

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		En fin
		Au début	Créés Remboursés	
Parts sociales	1.000€	51.000		51.000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R.123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Les produits finis sont évalués au prix de vente.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 860 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

Emprunts et dettes financières divers :	Montant garanti
- Prêt BP	626 457
- Oséo	212 500
Total	838 957

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière à verser est estimé au 31/03/2017 à 42 425€.

Le 13/07/2017
Président

ACCORE

Société de Commissariat aux Comptes

65, Avenue de Russie - 03700 BELLERIVE SUR ALLIER

Tél. : 04 70 32 08 36 - Fax : 04 70 32 97 89

E-mail : accore.audit@orange.fr

N° Siret : 349 075 143 00025 - APE : 6920 Z

A.G.P.
Société Anonyme
au capital de 51 000 euros
Siège social : La Bidalière
01680 LHUIS
433926003 RCS BOURG-EN-BRESSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à 137 644,50 euros de la manière suivante :

AUTRES RESERVES 137 644,50 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du mercredi 27 septembre 2017

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 40.000 voix ayant voté pour, 0.... voix ayant voté contre, 0... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration

